



PARCOURS DE FORMATION PERMIS B

Important : Le parcours de formation général est détaillé oralement au candidat lors du premier contact avec l'agence.

Le positionnement nous permet ensuite d'analyser la situation du stagiaire et donc de construire un parcours individualisé de formation.

Il est alors matérialisé de façon individuelle par des documents tels que le programme de formation, le planning de formation, le devis de formation, les convocations aux examens...

Ce document peut être remis à toute personne en faisant la demande, et est accessible sur notre site internet www.autoecolefranckpenel.com

Apprendre à conduire est une démarche éducative exigeante qui, demande à l'élève de la concentration, de l'assiduité, de la motivation.

Le parcours qui vous est proposé vous permettra de progresser dans votre formation pour vous amener en situation de réussite aux examens du permis de conduire.

En vous engageant dans cette formation à la conduite à la sécurité routière au travers de la signature du contrat, vous vous engagez à suivre obligatoirement le parcours de formation suivant :

Parcours théorique

La formation théorique qui porte sur des questions « d'entraînement au code » pourra être suivie soit en présentiel dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que DVD, Box, ou en distanciel via Internet avec un accès code en ligne.

En fonction de votre emploi du temps et des horaires d'ouvertures, vous venez aux séances à votre rythme.

La formation portant sur des thématiques spécifiques se déroule collectivement lors des « tests corrigés » le mardi et jeudi à 18h00 et lors des « Stages de code de 4 heures », dans les locaux de l'école de conduite. Elle est dispensée en présence d'un « Enseignant » de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité. Voir le calendrier.

L'enseignant vous questionne et répond à toutes vos interrogations. Il s'agit donc d'un vrai échange permettant une assimilation rapide des notions, parfois complexes, du code de la route.

Les dates de stage sont à consulter en ligne sur le site internet de l'agence www.autoecolefranckpenel.com.

L'Examen Théorique : ETG

L'auto-école vous accompagne dans vos démarches d'inscription et vous informe du lieu, de la date et de l'horaire de l'examen.

Avant de commencer l'épreuve, vous devez présenter votre convocation et une pièce d'identité en cours de validité ou périmée depuis moins de 2 ans.

Vous devez répondre à 40 questions à choix multiples.

Pour réussir le code, vous devez avoir 35 réponses justes ou plus.

Votre résultat vous est communiqué par mail à l'issue de votre examen (il faut compter 1 heure environ)

Après avoir réussi l'ETG, vous devez passer l'épreuve pratique dans un délai de 5 ans à partir de la date d'obtention du code.

Durant ces 5 ans, vous avez le droit à 5 présentations maximum pour réussir l'épreuve pratique.

Vous conservez le bénéfice du code en cas de changement de filière de formation. Par exemple, si vous choisissez un apprentissage accompagné après un apprentissage classique.



Parcours pratique

Pour que l'apprentissage de la conduite et de la sécurité routière prenne tout son sens, la formation se déroule sous le format de l'alternance.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- en ville ;
- en rase campagne ;
- sur autoroute ;
- de nuit (leçons prises en hiver).

Une phase de conduite sur simulateur vous sera proposée afin de démarrer votre formation sereinement et d'appréhender la compétence 1 en totale autonomie en vous laissant guidée par le simulateur.

Cette étape permet à l'élève d'apprendre à manipuler en toute sécurité et sereinement sans circulation routière autour.

L'élève se concentre sur les commandes du véhicule, le positionnement des mains sur le volant, le démarrage arrêt, et la boîte de vitesse avec le simulateur de conduite. Cela permet de comprendre le fonctionnement d'un embrayage, de chercher son point de patinage, de repérer ses commodos, de tenir une trajectoire...

Un Itinéraire vous sera proposé également au cours de votre parcours.

En quoi consiste un Itinéraire ? Il permet d'effectuer une conduite sur une portion d'autoroute sur une durée 2h00.

Avant de partir, l'élève prépare au préalable l'itinéraire.

Ces voyages permettent d'apprendre à lire une carte, d'utiliser un GPS, de favoriser l'autonomie.

De l'écoute pédagogique vous sera proposée. En quoi consiste l'écoute pédagogique ? Pendant qu'un élève conduit, vous l'observez, vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant et vous participez de manière active en faisant part de vos observations et de vos réflexions.

L'Examen pratique :

Si vous avez suivi la formule de l'apprentissage anticipé de la conduite, votre attestation de fin de formation initiale est vérifiée.

Un test de vue peut être réalisé. En cas de test non concluant, l'examineur le signale au service chargé localement des examens du permis de conduire : DDT, DDTM (bureau de l'éducation routière) ou préfecture. Vous devez alors prendre rendez-vous pour passer un contrôle médical auprès d'un médecin agréé.

L'épreuve pratique permet d'évaluer les points suivants :

- Respect des dispositions du code de la route
- Connaissance du véhicule et capacité à déceler les défauts techniques les plus importants
- Maîtrise des commandes et manipulation du véhicule
- Capacité à assurer sa propre sécurité et celles des autres usagers sur tout type de route
- Capacité à percevoir et anticiper les dangers par la circulation et à agir de façon appropriée
- Connaissance des notions élémentaires de premiers secours
- Degré d'autonomie dans la réalisation d'un trajet
- Capacité à conduire en respectant l'environnement et en adoptant un comportement courtois et prévenant envers les autres usagers



L'épreuve pratique dure 32 minutes.

Elle comporte les éléments suivants :

- Phase de conduite d'au moins 25 minutes
- Réalisation de 2 manœuvres différentes (un freinage pour s'arrêter avec précision et une manœuvre en marche arrière)
- Vérification d'un élément technique à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule (cette épreuve est interrompue jusqu'au 31 décembre 2021)
- Question en lien avec la sécurité routière
- Question sur les notions élémentaires de premiers secours

Pour être reçu, vous devez obtenir 20 points ou plus et ne pas commettre d'erreur éliminatoire.

Par exemple, franchissement d'une ligne continue, circulation à gauche, non respect d'un signal prescrivant l'arrêt.